



Finances – Economie – Emploi – Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Droit d'entrée - Aire de services et d'accueil des camping-cars
Tarifs boutique Office de Tourisme intercommunal
Tarifs vélos à assistance électrique et pénalités en cas de dégradation

EXPOSE

Droit d'entrée : aire de services et d'accueil des camping-cars :

Par délibération du 27 juin 2019, le conseil communautaire a approuvé l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle appartenant à la Ville de Châteaubriant afin de réaliser l'aménagement d'une aire pour camping-cars sur le site de Choisel.

Il est envisagé de créer un tarif unique d'accès à l'aire, donnant droit à des services, par stationnement occupé, à savoir :

Prestations proposées :

- Aire de vidange des eaux usées,
- Electricité,
- Eau,
- Stationnement par tranche de 24 heures ou de 5 heures,
- Borne Wifi,
- Barrière automatique,
- Automate de paiement,
- Réservation en ligne sur site internet dédié.

Tarifs proposés :

- 10 euros TTC, par tranche de 24 heures, et par camping-car stationné.
- 5 euros TTC, par tranche de 5 heures, et par camping-car stationné.

Ces tarifs ont été élaborés en concertation avec la société spécialisée AIRE SERVICES, attributaire du marché de gestion de l'aire.

Tarifs boutique Office de Tourisme Intercommunal :

Par ailleurs, en complément des articles déjà exposés au sein de l'espace boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal, il vous est proposé la mise en vente d'articles supplémentaires décrits ci-dessous :

Désignation	Prix de vente unitaire
Livre intitulé « Promenades au fil de l'eau autrefois au Pays de Châteaubriant »	25 €
Livre intitulé « La légende de Victor HUGO »	23 €

Les tarifs de vente proposés pour ces ouvrages sont identiques au prix d'acquisition.

Tarifs vélos à assistance électrique et pénalités en cas de dégradation :

Par délibération du 12 avril 2018, le conseil communautaire a décidé d'expérimenter de nouvelles solutions de mobilité bas carbone dont la location de vélos à assistance électrique en libre-service sur des stations avec recharge automatique et en mairies avec équipement mobile pour la recharge.

Des modifications tarifaires ont été apportées progressivement au fur et à mesure de l'avancement de l'expérimentation.

Les nouvelles observations des habitants et des usagers conduisent à proposer de supprimer la location au mois à 25 € et de la remplacer par une location à la semaine à 10 € et à la quinzaine de jours à 15 € sans possibilité de renouvellements consécutifs pour les vélos à assistance électrique distribués dans les 25 mairies autour de Châteaubriant.

Par ailleurs, il est proposé d'ajouter dans les pénalités pour la location de vélos à assistance électrique en libre-service à Châteaubriant un montant minimum de 150 € de prise en charge des réparations en cas de détériorations subies par le vélo imputables à l'utilisateur.

Ces propositions ont été examinées lors de la réunion de la commission « Mobilité » du 1^{er} juillet et lors du Bureau communautaire réuni le 9 juillet dernier.

DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- d'adopter les tarifs ci-dessus mentionnés,
- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-298-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS			X	P	M. Bernard GAUDIN
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20200724-298-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-07-2020

Publication le : 24-07-2020



Le Président,

Alain HUNAULT